

Observatoire du Management Alternatif
Alternative Management Observatory

Fiche de lecture

Gouvernance des biens communs

Elinor Ostrom

2010



François Bottollier-Depois – Mai 2012
Majeure Alternative Management – HEC Paris – 2011-2012

Gouvernance des biens communs – Pour une nouvelle approche des ressources naturelles

Cette fiche de lecture a été réalisée dans le cadre du cours « Histoire de la critique » donné par Ève Chiapello et Ludovic François au sein de la Majeure Alternative Management, spécialité de troisième année du programme Grande École d'HEC Paris.

De Boeck, Bruxelles, 2010.

Première date de parution de l'ouvrage : 1990.

Résumé : Paru en 1990 en anglais et en 2010 en français, cet ouvrage majeur d'Elinor Ostrom lui a valu un Prix Nobel en 2009. Compilant des données de terrain recueillies par plusieurs dizaines de scientifiques sur plusieurs décennies, l'auteur cherche à comprendre pourquoi et comment des individus parviennent à gérer des biens communs hors des cadres traditionnels de la science économique (État fort ou privatisation), en l'occurrence à travers des institutions. Elinor Ostrom met en évidence les conditions qui permettent de créer des institutions (la coopération de nature incrémentale) et les conditions qui leur permettent de perdurer. L'ouvrage permet de décrire un modèle d'analyse de l'action collective basé sur des variables complexes qui dépassent le simple champ économique.

Mots-clés : Biens communs, Action collective, Passager clandestin, Institutions, Ressources naturelles.

Governing the Commons – The Evolution of Institutions for Collective Action

This review was presented in the “Histoire de la critique” course of Eve Chiapello and Ludovic François. This course is part of the “Alternative Management” specialization of the third-year HEC Paris business school program.

De Boeck, Bruxelles 2010.

Date of first publication: 1990.

Abstract : *Governing the commons*, which was published in 1990 in English and in 2010 in French, is a major work written by Elinor Ostrom, and thanks to which she was awarded the Nobel Prize in Economics. This book gathers the field data that several dozens of scientists collected during several decades, so as to better understand why and how individuals manage common goods, without any State intervention or private enterprise. Ostrom sheds a new light on the conditions that allow to create institutions, such as incremental cooperation, and the conditions that allow them to last. This book offers a new model for the analysis of collective action, based on complex variables that go beyond the economic field.

Key words : Common goods, Collective Action, Free rider, Institutions, Natural resources.

Charte Ethique de l'Observatoire du Management Alternatif

Les documents de l'Observatoire du Management Alternatif sont publiés sous licence Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/> pour promouvoir l'égalité de partage des ressources intellectuelles et le libre accès aux connaissances. L'exactitude, la fiabilité et la validité des renseignements ou opinions diffusés par l'Observatoire du Management Alternatif relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Table des matières

1. L'auteur et son œuvre.....	4
1.1.Brève biographie.....	4
1.2.Place de l'ouvrage dans la vie de l'auteur	5
2. Résumé de l'ouvrage.....	6
2.1. Plan de l'ouvrage.....	6
2.2. Principales étapes du raisonnement et principales conclusions	7
3. Commentaires critiques	16
3.1. Un ouvrage majeur, un programme pour les sciences sociales.....	16
3.2. Une vision performative ?.....	17
3.3. Un ouvrage prescriptif ?.....	17

1. L'auteur et son œuvre

1.1. Brève biographie

Née en 1933, Elinor Ostrom obtient en 1965 un doctorat en sciences politiques de l'UCLA (University of California, Los Angeles), en Californie. Ses premières recherches portaient alors sur le développement d'entreprises visant à réduire l'intrusion d'eau saline dans les nappes aquifères de la région de Los Angeles. Elle découvre des systèmes institutionnels de gestion de cette ressource naturelle à la fois performants et stables et elle s'inscrit alors dans un travail collectif d'identification des facteurs qui favorisent l'apparition et le maintien de telles institutions.

En 1973, elle fonde avec son mari Vincent le *Workshop in Political Theory and Political Analysis*, au sein l'Université d'Indiana, dans laquelle elle travaille toujours aujourd'hui. L'objet principal de ce centre de recherche est l'étude de l'action collective et de la coopération dans la gestion de biens communs (cette notion sera définie plus loin). Son approche scientifique mêle science politique et théorie économique, dans la lignée de la théorie du choix public.

Elinor Ostrom a obtenu de nombreuses récompenses scientifiques en sciences politiques, mais en 2009 c'est en sciences économiques qu'elle reçoit le Prix en mémoire d'Alfred Nobel, « *pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier des biens communs* ».

1.2. Place de l'ouvrage dans la vie de l'auteur

L'ouvrage ici étudié est paru en 1990 en anglais, mais n'a été traduit en français qu'après l'obtention par son auteur du Prix Nobel. Il s'agit d'un ouvrage central dans sa carrière : comme elle l'explique dans l'avant-propos, le livre est en quelque sorte la synthèse théorique d'une immense littérature portant sur la gouvernance des biens communs dans différents pays.

Elinor Ostrom a écrit beaucoup d'articles et d'ouvrages scientifiques, et il ne s'agit bien sûr pas de la réduire à cet ouvrage. Mais il marque certainement un tournant important, tant dans la carrière et la reconnaissance académique de l'auteur, que dans l'approche de la gestion des ressources naturelles renouvelables.

L'ouvrage, qui fait 301 pages dans sa version française, est donc une tentative de synthèse théorique de centaines d'enquêtes de terrain : le schéma théorique est celui d'Elinor Ostrom (et de son équipe) mais les données sont celles de nombreux chercheurs. La bibliographie fournie de l'ouvrage (30 pages, pour plus de 500 références) et les remerciements importants en avant-propos attestent de l'aspect collaboratif de l'ouvrage.

2. Résumé de l'ouvrage

2.1. Plan de l'ouvrage

1. Réflexions sur les biens communs

- a. Trois modèles influents
- b. L'utilisation métaphorique des modèles
- c. Prescriptions politiques actuelles
- d. Un défi

2. Une approche institutionnelle de l'étude de l'auto-organisation et de l'autogouvernance dans les situations de ressources communes

- a. La situation de ressource commune
- b. Interdépendance, action indépendante et action collective
- c. Trois problèmes : la mise en place, l'engagement et la surveillance
- d. Définir le cadre de l'enquête
- e. L'étude des institutions dans les situations de ressource commune

3. Analyse de systèmes de ressources communes durables auto-organisés et autogouvernés

- a. Tenure communale dans les prairies et forêts de haute montagne
- b. Institutions des systèmes d'irrigation des *huertas*
- c. Communautés d'irrigation des *zanjeras* aux Philippines
- d. Similitudes entre les institutions de ressources communes durables et auto-organisées

4. Analyse des changements institutionnels

- a. La course au pompage
- b. Le jeu de la procédure judiciaire
- c. Le jeu de l'entrepreneuriat

- d. L'analyse de la mise en œuvre institutionnelle

5. Analyse des défaillances et vulnérabilités institutionnelles

- a. Deux pêcheries littorales turques confrontées à des problèmes de ressources communes permanents
- b. Des nappes aquifères californiennes confrontées à des problèmes de ressources communes permanents
- c. Une pêcherie sri-lankaise
- d. Projets de développement de systèmes d'irrigation au Sri Lanka
- e. La fragilité des pêcheries littorales de Nouvelle-Écosse
- f. Les leçons à tirer de la comparaison des cas présentés dans cette étude

6. Un cadre pour l'analyse des ressources communes auto-organisées

- a. Les problèmes de la mise en place, de l'engagement crédible et de la surveillance mutuelle
- b. Un cadre pour l'analyse du choix constitutionnel
- c. Un défi pour la recherche en sciences sociales

2.2. Principales étapes du raisonnement et principales conclusions

Comme le montre le plan de l'ouvrage décrit ci-dessus, l'ouvrage est découpé en six parties qui s'enchaînent de la façon suivante : la première partie décrit l'état de l'art des théories des biens communs et leurs faiblesses ; la deuxième partie propose un cadre d'analyse concurrent, l'approche institutionnelle. La troisième partie est l'occasion de mettre le cadre théorique à l'épreuve de différents cas, en se demandant comment, dans ces situations observées, les institutions peuvent perdurer. La quatrième partie utilise d'autres cas pour montrer comment peuvent se créer des institutions. La cinquième partie analyse les cas d'échec des institutions, à nouveau pour vérifier dans quel cadre la théorie proposée peut s'appliquer. Enfin, la sixième partie résume les enseignements des parties précédentes pour définir un cadre d'analyse pertinent des situations de gestion institutionnelle des biens communs.

Nous ne suivrons pas ici précisément ce plan, mais préférerons présenter les apports théoriques en les confrontant immédiatement aux cas étudiés.

Qu'est-ce qu'un bien commun ?

Il est important, pour comprendre la théorie d'Elinor Ostrom, de savoir précisément à quoi elle s'applique : les biens communs. La définition en est donnée page 44 :

« Le terme de 'ressource commune' désigne un système de ressource suffisamment important pour qu'il soit coûteux (mais pas impossible) d'exclure ses bénéficiaires potentiels de l'accès aux bénéfices liés à son utilisation ».

Le critère donné ici est celui de « non-exclusion » : un bien commun s'oppose à un bien privé en ce que les personnes qui peuvent jouir d'un bien privé sont limitées par son propriétaire, ce qui n'est pas le cas (ou qui est difficile) dans le cas d'un bien commun. Ainsi, il est difficile d'empêcher un villageois d'emmener paître ses animaux sur une terre communale.

Mais ce principe de non-exclusion ne suffit pas à définir un bien commun, pour lequel interagissent les concepts de *flux* et de *stock* : un bien commun est celui dans lequel la sur-utilisation des flux fait diminuer le stock. Ce principe est celui de la « rivalité » : un bien commun, qui peut être surexploité, s'oppose à un bien public (comme l'éclairage public) dont l'utilisation par une personne n'empêche pas une autre personne de l'utiliser.

En termes de gestion environnementale, il est donc important de comprendre que la théorie d'Elinor Ostrom ne s'intéresse qu'aux biens communs, c'est-à-dire ni aux phénomènes de pollution (hors cas où la pollution est une forme d'utilisation d'un bien commun), ni aux ressources naturelles non renouvelables (qui n'ont pas de niveau optimum d'utilisation puisque leur simple utilisation entraîne leur disparition progressive).

Les modèles traditionnels d'analyse de la gestion des biens communs et leurs hypothèses

Les biens communs font l'objet de questionnements récurrents des économistes depuis le dix-neuvième siècle, et plus largement des penseurs depuis Aristote et Hobbes. En effet, ils représentent une énigme dès lors que l'on considère que l'individu est rationnel : tout bien

commun devrait à terme être surexploité. Ce phénomène se lit notamment sous la plume de Garrett Hardin (1968, p.1244), cité page 15 :

« La ruine est la destination vers laquelle tous les hommes se ruent, chacun poursuivant son meilleur intérêt dans une société qui croit en la liberté des biens communs ».

Trois modélisations de nature économique permettent de rendre compte de ce phénomène.

La *tragédie des biens communs*, développée par Garrett Hardin dans un article majeur de 1968¹, est basée sur la métaphore du pâturage communal en accès libre : chaque éleveur individuel, rationnel, est incité à y placer un nombre (trop) élevé d'animaux, car le bénéfice qu'il en retire est privé alors que le coût de la surexploitation est collectif (et donc moindre que le bénéfice privé).

Le *jeu du dilemme du prisonnier* modélise grâce à la théorie des jeux la tragédie des biens communs : lors d'un jeu non coopératif (absence de communication) avec information complète, les joueurs sont toujours rationnellement incités à « trahir ». Pour Ostrom, cela « défie la loi fondamentale en la capacité d'êtres humains rationnels à atteindre des résultats rationnels » (page 17).

La *logique de l'action collective* telle qu'elle est décrite par Mancur Olson² est l'application de ces principes à l'action collective : il est pour cet auteur entièrement irrationnel de participer à une action collective, dans la mesure où il est plus efficace de laisser les autres se mobiliser tout en profitant des résultats de leur action (comportement de passager clandestin).

Les solutions traditionnelles aux problèmes de gestion des biens communs

Face à des problèmes de gestion de biens communs, ces théories ont été utilisées et transformées en prescriptions politiques : l'individu n'étant pas incité à agir de façon collectivement rationnelle, il faut le forcer à le faire. Deux grands types de politiques se dégagent pour obliger l'individu à agir de la sorte.

La première est la privatisation, c'est-à-dire la suppression du bien commun : ainsi, la rationalité individuelle se confond avec la rationalité collective. Cette prescription peut se coupler avec la théorie de la firme : plutôt que d'avoir différents acteurs en concurrence sur

1 Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science* 162: 1243-1248.

2 Mancur Olson, 1965, *The Logic of Collective Action*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

une même ressource, un principal (le propriétaire de la ressource) utilise des agents de façon coordonnée pour atteindre un même objectif.

La seconde solution est le recours au « Léviathan », à l'État fort : c'est par la contrainte que les individus agiront dans le respect de la durabilité du bien.

Critique des modèles et solutions traditionnels

Elinor Ostrom ne critique pas les modèles utilisés en eux-mêmes : elle considère qu'ils sont scientifiquement valides dans le cadre de leurs hypothèses. Elle ne critique pas non plus nécessairement les solutions (privatisation et recours à l'État), qui peuvent fonctionner sous certaines conditions. Mais elle critique fortement la croyance dans le fait que ces modèles et solutions sont les « seuls » modèles et solutions possibles.

En premier lieu, si ces modèles sont valides au niveau théorique, cela ne signifie pas qu'ils puissent s'appliquer automatiquement à des cas concrets : les hypothèses du modèle ne sont pas nécessairement concordantes avec la réalité. Or, comme l'explique Ostrom, « *les tentatives d'utiliser les modèles pour prescrire des mesures ne se sont que peu distinguées d'une utilisation métaphorique des modèles* » (page 20) : ces modèles sont simples, aisés à comprendre et à représenter graphiquement. Mais ils ne correspondent pas nécessairement à la réalité. Au contraire, dans de nombreux cas, il s'agit « *d'inférences empiriquement incorrectes* » (page 21).

Or, chaque problème étant différent, chaque solution doit être différente, et surtout chaque analyse doit être différente, car la réalité ne correspond pas aux hypothèses du modèle : il existe de nombreux « *détails institutionnels* » à prendre en compte. Parfois, ainsi, les politiques ont eu les effets inverses de ce qui est recherché : souvent, dans le domaine des forêts, « *la nationalisation eut pour conséquence, de créer des ressources en libre accès là où des ressources de propriété commune à accès limité avaient existé* ».

Vers un modèle institutionnel de gestion des biens communs

La réalité étant complexe, il s'agit de trouver des modèles qui le soient également : il faut notamment modifier leurs hypothèses pour se rapprocher de la réalité. En particulier, l'information n'est jamais parfaite : les individus ne savent pas quel est l'état de la ressource,

ils ne savent pas à quel moment elle sera surexploitée, ils ne connaissent pas leur productivité, etc. En conséquence, ce qui est important n'est pas tant la réalité que « *la vision [qu'a l'individu] des avantages et coûts des actions* » (page 48). Cela a des conséquences importantes, notamment parce que dans la solution étatique, l'État n'a pas non plus d'information parfaite : c'est la raison pour laquelle cette solution peut être néfaste.

Il s'agit donc de trouver des institutions efficaces (qu'il s'agisse du marché, qui peut être considéré comme un bien public, de l'État, ou d'une autre institution), c'est-à-dire « *qui permettent aux individus d'obtenir des résultats productifs dans des situations où les tentations de resquiller et de tirer au flanc sont toujours présentes* » (page 28). Quelle que soit cette institution, elle doit faire face à trois défis : la mise en place (qu'est-ce qui va inciter les individus à créer l'institution ?), l'engagement (dans quelles conditions le fait de suivre les règles est-il plus rentable que le fait de les enfreindre ?) et la surveillance mutuelle (comment le groupe peut-il s'engager à se surveiller ?).

Les hypothèses du modèle et le questionnement

Le modèle développé par Elinor Ostrom s'inscrit dans la théorie du choix public, il ne s'agit pas d'un modèle faisant appel uniquement à la morale ou aux normes sociales : au contraire, l'individu est toujours considéré comme rationnel, mais cette rationalité est limitée par une information imparfaite. Mais par ailleurs, l'individu agit au sein d'un système complexe qui peut l'inciter à se comporter de telle ou telle manière (les comportements de passager clandestin sont ainsi plus ou moins bien tolérés).

De façon générale, il faut considérer que le modèle d'Ostrom prend en compte l'existence de multiples variables qui influencent la création d'institutions qui encadrent la décision de l'individu. Ces variables ne sont pas théoriques, elles ne sont pas un préalable à l'étude, elles sont le résultat de l'étude : le recensement de différentes études de cas lui permet ainsi d'inférer des règles générales à partir d'observations récurrentes. Il s'agit donc d'un parti pris scientifique original par rapport aux théories traditionnelles décrites plus haut : Ostrom n'est pas dans la déduction, dans le cadre d'une théorie économique abstraite, mais dans l'induction à partir d'observations de terrain.

Les conditions d'une gestion efficace des biens communs dans le cadre du modèle

A partir de l'étude d'institutions qui fonctionnent, Elinor Ostrom met en évidence huit « *principes de conception* » qui caractérisent toutes les gestions efficaces de ressources communes :

1. L'existence de limites clairement définies, à la fois sur les individus ayant accès à la ressource et sur les limites de la ressource elle-même.
2. L'adaptation aux conditions locales (main-d'œuvre, matériel, argent).
3. L'existence de dispositifs de choix collectifs incluant la plupart des individus concernés.
4. L'existence de modalités de surveillance du comportement des individus ayant accès à la ressource, rendant compte à ces mêmes individus.
5. L'existence de sanctions graduelles en direction des individus qui transgressent les règles.
6. L'existence de mécanismes de résolution des conflits rapides et bon marché.
7. La reconnaissance minimale par les autorités externes du droit à l'auto-organisation.
8. L'imbrication des institutions locales au sein d'institutions de plus grande échelle.

Sous ces huit conditions, une institution est réputée stable, d'après les analyses faites par Ostrom : toutes les institutions stables observées cumulent ces huit conditions, et toutes les institutions ayant donné lieu à un échec manquaient d'au moins l'une des huit.

Cela permet de répondre à la question du « *dilemme de premier ordre* », à savoir les modalités dans lesquelles les individus sont collectivement incités à se comporter de façon à gérer efficacement le bien commun. Mais cela ne répond pas au « *dilemme de second ordre* », qui consiste à se demander ce qui peut inciter des individus à mettre en place un tel système : chacun étant incité à laisser les autres organiser le système (ce qui a un coût), personne ne devrait agir.

C'est pourquoi Elinor Ostrom étudie différents cas qui lui permettent de montrer quelles sont les conditions dans lesquelles ce dilemme peut être résolu, c'est-à-dire dans lesquelles les individus sont incités à mettre en place des institutions efficaces. Elle s'appuie sur l'étude des systèmes aquifères californiens, qui étaient au début du vingtième siècle menacés de disparition et autour desquels des individus se sont organisés pour protéger la ressource (parfois avec succès).

La principale conclusion de ces études est que le dilemme est résolu dès lors que la mise en place des institutions est un phénomène « séquentiel et incrémentiel » :

« Ce qui est censé être un dilemme de second ordre, dans lequel le changement institutionnel est considéré comme une étape importante, peut ou non avoir la structure d'un dilemme lorsque le changement institutionnel est perçu comme un processus séquentiel et incrémentiel. Les gains nets générés par la résolution d'une petite partie d'un important problème de second ou troisième ordre peuvent être assez élevés et distribués d'une manière telle que certains participants fourniront volontairement des bénéfices collectifs initiaux de second ordre, tout en n'étant pas disposés à fournir des solutions de premier ordre de leur propre gré. Résoudre certains problèmes initiaux de second et troisième ordre peut aider les participants à progresser vers la résolution de problèmes de premier ordre et de problèmes de second ou troisième ordre plus complexes. Avec ces révisions conceptuelles, il est possible de progresser vers le développement d'une théorie unique du changement institutionnel, plutôt que vers une théorie sur les origines et une autre sur la réforme » (page 172).

En d'autres termes, un individu peut être incité à faire un « *petit pas* », par exemple en collaborant pour avoir davantage d'informations sur la ressource (dans le cas des aquifères, les individus ont commencé par collaborer pour payer des études techniques). La collaboration a un avantage immédiat au niveau individuel (division des coûts pour obtenir un service recherché) et au niveau collectif. Différents « *petits pas* » comme celui-ci peuvent aboutir à la mise en place d'institutions complètes de régulation de la ressource. De façon générale, Ostrom insiste sur l'organisation comme processus :

« L'organisation est un processus ; une organisation est le résultat de ce processus. Une organisation d'individus qui constituent une entreprise permanente n'est qu'une forme d'organisation pouvant résulter du processus d'organisation » (page 54).

Un cadre pour l'analyse des ressources communes autogérées

Cet ouvrage a permis de montrer en premier lieu qu'il existe des modes de gestion collective de biens communs stables et efficaces, dans des conditions données ; et en second lieu que ces institutions se créent d'autant plus facilement que le changement est « *incrémental* ». La principale conclusion est alors que les modèles théoriques traditionnels

(tragédie des biens communs) et leurs solutions (privatisation ou recours à la puissance publique) sont faux :

« Si cette étude se limite à faire voler en éclats la conviction de nombreux analystes politiques selon laquelle le seul moyen de résoudre les problèmes liés aux ressources communes réside dans l'imposition par des autorités externes de droits complets de propriété privée ou d'une régulation centrale, elle aura atteint un objectif majeur ».

Mais la preuve de l'inadaptation de théories antérieures ne peut suffire : il faut également développer un système théorique permettant d'identifier toutes les variables qui permettent d'expliquer et de prévoir quand et comment des individus peuvent s'auto-organiser pour la gestion d'un bien commun. Ces variables peuvent se résumer avec ce schéma (page 231) :

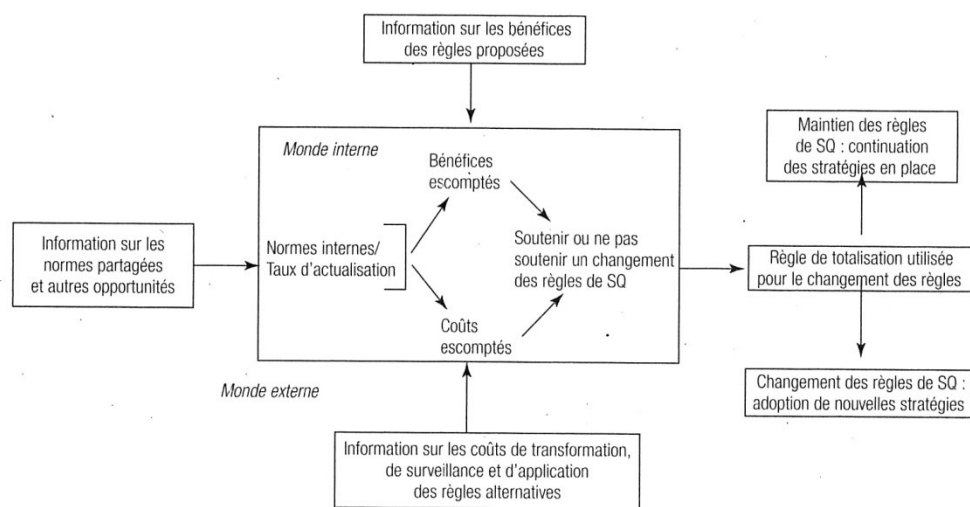


Figure 6.1. Synthèse des variables influençant le choix institutionnel

Les décisions des individus de soutenir un changement institutionnel (donc de créer les institutions) sont liées à des contingences « internes » (taux d'actualisations, normes sociales et valeurs de l'individu) et des contingences « externes » (information sur les coûts, les bénéfices, et les normes partagées par les autres acteurs). Ces contingences impactent l'analyse coût / bénéfice réalisée par l'individu et qui va déterminer son engagement ou non dans l'institution.

Pour chaque contingence, Ostrom identifie les variables à examiner : ainsi, l'information sur les bénéfices est déterminée par le nombre d'individus, la taille de la ressource, la variabilité temporelle et spatiale des unités de ressource, l'état de la ressource, les conditions du marché, les conflits, la disponibilité des données sur les variables précédentes, les règles actuelles et les règles proposées. Nous ne rentrerons pas dans le détail de ces variables, ni dans celui des variables déterminant l'information sur les coûts.

L'évaluation des normes partagées, bien que peu développée par Ostrom, nous semble ici plus intéressante : on observe ici que la proximité du groupe à la ressource (et ses conséquences en termes d'attachement territorial), l'implication des individus, ou encore la plus ou moins grande tolérance envers le « dédain pour l'avenir » ont une importance.

La pluralité des variables ainsi décrites permet d'obtenir un modèle de choix économique rationnel qui inclut des dimensions culturelles et sociales. Cela permet ainsi de comprendre que, dans certaines situations, les individus peuvent être amenés à mettre en place les institutions qui permettent de gérer les ressources naturelles.

3. Commentaires critiques

3.1. Un ouvrage majeur, un programme pour les sciences sociales

En 2009, Elinor Ostrom obtient le Prix Nobel, « *pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier des biens communs* », en même temps qu'Oliver Williamson, « *pour son analyse de la gouvernance économique, en particulier des frontières de la firme* ». Avec ces deux auteurs, la Banque de Suède récompensait une vision de la science économique dans laquelle la règle extra-économique retrouve une place.

De ce point de vue, Ostrom ouvre un champ d'investigation important dans lequel la science économique tient compte des dimensions sociales. C'est déjà un champ ouvert par la sociologie économique, mais sous un autre angle. La théorie d'Ostrom permet de modéliser un comportement économique par une analyse coût / avantage déterminée par des contingences de nature sociale, et par là de comprendre comment des relations économiques peuvent exister alors mêmes qu'elles semblent irrationnelles d'un point de vue individuel.

Les conséquences sont très importantes du point de vue des sciences sociales : c'est en effet une forme de réconciliation des approches politologiques et sociologiques et des approches économiques. On peut alors penser que les implications pourraient aller au-delà des seuls biens communs.

3.2. Une vision performative ?

De nombreuses théories économiques débordent de la simple compréhension scientifique pour donner lieu à la création de politiques économiques qui en sont inspirées. Or, la plupart de ces théories ne sont valides que dans le cadre de leurs hypothèses. La transformation d'une théorie en politique a ainsi pour effet de pousser les acteurs à se conformer aux hypothèses du modèle. On peut ainsi considérer que de nombreuses théories économiques sont performatives : leur utilisation par les acteurs tend à créer des individus qui se comportent comme des *homo oeconomicus*, c'est-à-dire des individus rationnels et maximisateurs.

Au contraire, l'approche inductive d'Elinor Ostrom inverse le fonctionnement traditionnel de la science économique en partant de la réalité des actions et des situations individuelles pour en tirer des modèles. Cela peut ainsi avoir pour effet de redonner une place à la culture de façon générale et aux comportements sociaux de façon plus spécifiques dans la modélisation de comportements économiques.

Outre la conséquence en termes de plus grande portée explicative de ce type d'approche, cela peut également avoir un effet performatif si ces théories sont transformées en politiques publiques. En d'autres termes, des politiques économiques basées sur la compréhension de l'acteur pourrait impliquer de favoriser chez cet acteur des comportements dont la rationalité n'est pas purement économique.

3.3. Un ouvrage prescriptif ?

Dans les dernières phrases de l'ouvrage, Elinor Ostrom développe le lien entre sa théorie et des actions qui pourraient être menées ; mais jamais elle n'écrit explicitement que les politiques publiques de protection des biens communs devraient s'inspirer de ses travaux. Pourtant, cette approche a été largement utilisée dans les pays en développement pour créer des institutions aptes à gérer des ressources naturelles en voies de surexploitation : le passage de la théorie à la politique a été réalisé.

C'est là que l'ouvrage peut commencer à être dérangeant. En effet, si les modèles critiqués par Ostrom sont en effet inapplicables à la plupart des situations, cela ne signifie pas que le sien soit toujours applicable. Il est en effet quelques hypothèses qu'elle développe assez peu et qui semblent pourtant fondamentales. Son modèle est fortement dépendant des données

analysées : ces dernières comportent un certain nombre de biais, qui constituent donc les limites de validité du modèle. Ainsi, on peut considérer que les trois caractéristiques suivantes, qui se retrouvent dans tous les cas étudiés par Ostrom, sont des hypothèses de son modèle :

- Les individus ont des taux d'actualisation faibles : cela signifie qu'ils n'ont pas de préférence pour le présent trop importante. En termes littéraires, on peut formuler cela en disant que les individus doivent avoir conscience que l'existence d'institutions protégeant le bien commun pourrait leur être profitable. Si par exemple les individus sont dans une situation de grande précarité et doivent utiliser la ressource pour survivre, leur taux d'actualisation est très élevé : c'est souvent le cas dans les pays en développement, ce qui implique alors que le modèle ne puisse pas s'y appliquer. Le même problème se pose dès lors que les individus ne valorisent pas l'équité intergénérationnelle : le principe « après moi le déluge » s'applique à de nombreux problèmes environnementaux, comme celui des pêcheries (la fin annoncée des poissons en 2050 n'engendre pas de création d'institutions).
- Les individus ont un fort niveau de confiance mutuelle. Or, cela n'est pas non plus une évidence : on peut même faire l'hypothèse que la présomption de comportement stratégique se développe, c'est-à-dire que l'on s'attend de plus en plus à ce que son voisin se comporte de façon stratégique (donc manipulateur). Dans ces conditions, la confiance est impossible. C'est par exemple le cas spécifique des négociations internationales : les États ont un très faible niveau de confiance mutuelle.
- Les ressources à gérer sont des ressources communes de petite échelle (ils doivent permettre la communication et l'échange) ; si elles sont de grande échelle, elles doivent au moins avoir une implication à petite échelle qui engendre des institutions « imbriquées ». Par exemple, le cas de l'effet de serre ne peut pas être analysé avec cette théorie.

De façon plus générale, c'est ici la question de l'intérêt de la théorie d'Ostrom qui se pose (dans le sens d'Habermas) : si on ne peut certes pas remettre en cause son intérêt en termes de compréhension, qu'en est-il de son intérêt technique et de son intérêt émancipateur ? Le fait de comprendre comment une institution a pu être créée et pourquoi elle perdure ne permet pas nécessairement, tant les variables sont complexes et idiosyncratiques, de reproduire ces conditions dans un contexte différent : l'intérêt technique en est donc limité. Pire, une

tentative d'application d'un tel modèle peut engendrer des effets inattendus et pervers : il est en effet bien plus difficile de créer des valeurs (comme un intérêt pour les générations futures) ou des normes sociales (comme la confiance mutuelle) que de créer des incitations économiques ou des normes juridiques.

Mais au fond, nous revenons à une question de nature philosophique : que ce soit par les normes juridiques, par le marché, ou par les modalités d'organisation, la protection des biens communs est un acte politique d'imposition d'une règle extérieure par des acteurs extérieurs. La question d'un « bon » système de gestion de ressources communes ne peut sans doute pas être résolue avec comme objectif la seule optimisation des rendements économiques.